

Cependant comme j'étais dans la bonne foy, je crus que ces termes, équivoques par eux-mêmes, était le stile ordinaire des engagements de la Compagnie, et je n'ai reconnu mon erreur que récemment depuis mon retour à Paris.

Il ne sera pas inutile d'observer icy que dans les paquets, que je reçus alors, je trouvai les conditions accordées au commis qui devait me seconder et ces conditions que je devais lui remettre, lorsque je jugerais à propos de lui faire part du secret de ma mission, étaient en termes clairs et positifs beaucoup plus avantageuses que les miennes. Ce Commis était le protégé du Sr Duvelaër.

Je reçus en même tems un témoignage bien flatteur de la confiance de la Compagnie qui me donnait une Commission particulière pour traiter en son nom avec l'amiral BOSCAWEN¹ au cas que cet officier anglais se fût emparé de notre Isle de France.

Nos vaisseaux relâchèrent, suivant les ordres de la Compagnie, au Cap de Bonne Espérance, d'où je transportai heureusement à l'Isle de France des plants de toutes les espèces d'arbres utiles que l'industrie des Hollandais avait réunis de toutes les parties du monde et avait multipliés dans leur belle colonie.

J'arrivai à notre Isle le 13 mars 1749 ; je remis au

1. L'Amiral Edward BOSCAWEN, né le 19 août 1711, † 10 janvier 1761 à Hotchlands Park, Surrey ; en 1747 il fut nommé commandant en chef des forces navales et de terre des Indes orientales. Avec une escadre de 6 vaisseaux de ligne, 4 bâtiments plus petits, et un certain nombre de transports, il mit à la voile de Sainte-Hélène, le 4 novembre 1747, s'arrêta au Cap six semaines, du 29 mars au 8 mai 1748 ; il ne réussit pas à s'emparer par surprise de l'Isle de France, 23-25 juin ; il arriva enfin au fort St. David. Il avait ordre de s'emparer de Pondichéry, mais il échoua également dans cette entreprise ; il avait paru devant cette ville, le 29 juillet 1748 avec une escadre considérable pour venger la capitulation de Madras, mais il fut obligé de lever le siège de la ville défendue par Dupleix.